

**Rapport de la commission de gestion et des finances au Grand Conseil**

(Du 5 juin 2009)

**PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE****Projet de décret portant octroi d'un crédit de 3 millions de francs pour la restauration et l'entretien d'un tronçon routier situé entre Les Ponts-de-Martel et La Sagne**

*La commission de gestion et des finances,*

composée de M<sup>mes</sup> et MM. Philippe Haerberli, président, Fabien Fivaz, vice-président, Baptiste Hurni, rapporteur, Violaine Blétry-de Montmollin, Odile Duvoisin, Charles Häsler, Olivier Haussener, Jean-Bernard Wälti, François Konrad, Daniel Ziegler, Martial Debély, Bertrand Nussbaumer, Daniel Schürch, Raymond Clottu (excusé pour ce point) et Jean-Charles Legrix (excusé pour ce point),

*fait les propositions suivantes au Grand Conseil:*

**Urgence et entrée en matière** (art. 41 Lfin et art. 64 OGC)

Par 9 voix et 2 abstentions, la commission accepte l'urgence du crédit et propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

**Vote final**

Par 10 voix et 1 abstention, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat, moyennant la transmission aux membres du Grand Conseil d'un complément d'information élaboré par le Département de la gestion du territoire sous forme d'une annexe au rapport.

**Préavis sur le traitement du projet** (art. 102ss OGC)

Par 10 voix et 1 abstention, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 5 juin 2009

Au nom de la commission  
de gestion et des finances:

*Le président,*  
PH. HAEBERLI

*Le rapporteur,*  
B. HURNI